

# RECYCLAGE GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT - CACES R 490



## PARTICIPANT(S) :

Toute personne appelée à manipuler une grue de chargement.

## ORGANISATION :

**Durée :** de 14 heures.

Selon le nombre de catégorie à passer.

**Lieux :** Site de notre partenaire City Pro Bordeaux Aliénor ou Beychac et caillau

## INTERVENANT(S) :

Formateur City Pro.

## PRE-REQUIS

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)

Posséder les aptitudes médicales requises

Comprendre le français

Être déjà en possession du

CACES®R390 en cas de recyclage et

de prouver d'une formation avant le passage des tests théoriques et pratiques

## MODALITE

Tarif selon les catégories et le nombre de test(s) passés.

## VALIDATION DE LA FORMATION :

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

### CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010

Code APE-NAF 8542Z

N° Existence 7233 042 4333

#### Site de Bordeaux

10 rue René Cassin – CS 31996 –

33071 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

#### Site de Libourne

7 Bis rue Max Linder

33504 Libourne Cedex

Tél : 05 57 25 40 66

campus@formation-lac.com

## OBJECTIFS

### Nature de l'action : Acquisition de compétences

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une grue de chargement en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Il devra maîtriser la conduite des grues de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R490.

## MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Organisation par ateliers pédagogiques

Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R490

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

### *Evaluation théorique et pratique.*

## CONTENU DU PROGRAMME

### FORMATION THEORIQUE :

A - Connaissances générales

B - Technologie des grues de chargement

C - Notions élémentaires de physique

D - Stabilité des grues de chargement

E - Déplacement des grues de chargement sur site

F - Risques liés à l'utilisation des grues de chargement

G - Exploitation des grues de chargement

H - Accessoires de levage et règles d'élingage

I - Vérifications d'usage des grues de chargement

### FORMATION PRATIQUE :

A - Prise de poste et vérification

B - Conduite et manoeuvres

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

D - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

## CONTEXTE

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.